

VOEU

relatif aux travaux de l'avenue René Coty

Déposé par Félix de Vidas et les élus du groupe 100% Paris 14

En 2015, lors d'un conseil de quartier, l'idée d'un réaménagement de l'avenue René Coty est émise dans le cadre du budget participatif.

Début 2018, les conseils de quartiers Montsouris-Dareau et Mouton-Duvernet apprennent qu'un réaménagement temporaire et à titre expérimental, aura lieu à la veille de l'été. Ainsi, tout ce qui sera implémenté, sera retiré du fait, notamment, de travaux de voiries débutant au second semestre 2018. Et par la suite, la décision de rendre pérenne cette expérience découlera de sa réussite ou non.

Les habitants sont hérissés par les innovations : des bancs sont supprimés, leur fonte réutilisée pour faire des tables à base de planches, clous et vis, des personnes incivilisées extérieures à l'avenue se les approprient, des papiers et saletés diverses s'ensuivent etc. Le rejet des riverains est significatif. L'aménagement projeté, sous la plupart de ses aspects, leur déplaît : marquage au sol, bacs à plantes, équipements sportifs et ludiques, mobilier urbain, etc.

Comme prévu, l'expérimentation s'arrête. Une concertation sérieuse aurait alors consisté à réunir les habitants pour un « retour sur expérience », avec des prises de décisions communes sur la reconduite ou non des installations.

Au lieu de cela, Madame la Maire, en février 2019, vous avez proposé aux habitants un projet « tout ficelé ». Vous avez d'ailleurs fait face à ce moment-là à de nombreuses remarques et questions des riverains, assez mécontents du projet présenté.

En octobre dernier, les arbustes sont soudainement tronçonnés, de Denfert-Rochereau à la rue de la Tombe-Issoire. Il n'en a pourtant jamais été question. C'est alors le début des travaux de ce projet mal concerté, et néfaste pour l'écosystème, pour un budget d'environ un million d'euros.

Félix de Vidas et les élus du groupe 100% Paris 14 émettent le vœu de mettre un terme aux travaux de l'avenue René Coty et d'établir un « retour sur expérience » de ce qui a été implémenté à l'été 2018 qui permettrait de lancer alors une nouvelle grande concertation.